



# Fédération Française de Tir à l'Arc - Ligue de Normandie

## Comité de Seine Maritime de Tir à l'Arc

### COMPTE RENDU DE LA REUNION DU COMITE DEPARTEMENTALE DU VENDREDI 11 septembre 2009

**Présents** : Joël BENOIT, Robert BLOT, Patrice CHARLET, Bruno JOLY, Agnès LARGILLET, Chantal MAMICH, Peters REYNOLDS, Christian ROBILLARD, Christian VERROLLES.

**Absents excusés** : Philippe DANIEL, Denis FOLOPPE, Frédéric VAUTIER.

**Absents non excusés** : Chantal BRIERE, Jean-Charles DEMARES.

La séance est ouverte à 20h10.

En début de séance Agnès LARGILLET nous fait part des bons résultats obtenus par les deux équipes jeunes du CD, qui se sont classées première et troisième lors du rassemblement jeunes d'HOULGATE. L'équipe qui s'est classée à la troisième place a offert sa récompense au Président du CD, celui-ci les remercie de ce geste et félicite les deux équipes.

Le Président prend ensuite la parole pour proposer le remplacement définitif de Chantal BRIERE par Philippe DANIEL à la présidence de la sous commission jeunes. Proposition mise au vote à bulletin secret, adoptée à l'unanimité.

#### POINT INFORMATIQUE

Suite à la réunion du 15/05/2009, les membres du CD sont priés par le Président de fournir au Secrétaire Général, la liste du matériel qu'ils ont à disposition. Les membres du CD s'autorisent à se débarrasser du matériel HS.

#### ACTIONS DES COMMISSIONS

##### COMMISSION SPORTIVE

Patrice CHARLET nous informe des 19 podiums obtenus par les archers Seinomarins dans les différents championnats de France, plus un archer qui a participé au critérium Bare Bow.

Il demande à être informé par les Présidents des clubs, des podiums obtenus par les archers sur les championnats de France afin de tenir le Département informé. Un rappel sera diffusé sur le site internet du CD.

Il nous informe que nous avons clos la saison 2008/2009 avec 1646 licenciés.

##### COMMISSION ARBITRE

Bruno JOLY nous informe que la Ligue et le CD ont retenu la candidature du club d'EPOUVILLE pour l'organisation du Championnat de Normandie de tir en salle par équipes départementales, qui se déroulera le 04 Avril 2010.

Il rappelle que le recyclage Arbitre aura lieu le 11 octobre 2009 à HEROUVILLE et que les arbitres non recyclés pendant plus de deux ans sont considérés en sommeil, donc plus le droit d'arbitrer et pour les clubs dont l'arbitre est en sommeil, plus le droit d'organiser des compétitions. Cela sera applicable à la fin de la saison salle 2009/2010.

##### COMMISSION JEUNES ET FORMATION

Agnès LARGILLET nous fait part du calendrier des stages de la pré- filière jeune. Les rassemblements seront organisés d'octobre 2009 à juin 2010 (cf. en annexe 1). Les jeunes détectés recevront directement un courrier pour les informer sur les dates et les lieux des rassemblements. Elle nous informe que quatre stages adultes seront organisés cette saison, le prix par stage sera de 15 € par archer. Agnès est à la recherche de clubs pour organiser un tir parcours découverte jeunes en avril, mai ou juin sur un samedi après-midi.

##### COMMISSION PARCOURS

Joël BENOIT sélectionneur nous présente l'équipe qui participera au championnat de France 3D les 26 & 27 septembre à Billieu. Les archers retenus sont :

AUBERT Vincent du club de PAVILLY

ROGER Sébastien du club de PAVILLY

ADAM Christophe du club de PREAUX

DUSEHU Loïc du club de PREAUX

FOLLET Sébastien du club ROUEN ROY GUILLAUME

RAOUT Carole du club de PAVILLY sera le capitaine d'équipe pour cette compétition

Ces archers se sont réunis quatre fois pour bénéficier d'un entraînement commun dispensé par J.BENOIT pendant les mois précédents.

#### REGLEMENT DU CHALLENGE SEINOMARIN

Pierre DUPRE nous présente le projet du règlement du challenge Seinomarins (cf. en annexe 2) ; après lecture et discussion de certains points, le projet est adopté par les membres du comité directeur. Il sera applicable dès cette saison.

Les clubs désirant participer au challenge devront s'inscrire auprès de P.CHARLET avant le 30 novembre 2009. Priorité sera donnée aux archers des clubs participants sur les inscriptions des compétitions salles et extérieures. (.../...)



# Fédération Française de Tir à l'Arc - Ligue de Normandie

## Comité de Seine Maritime de Tir à l'Arc

(.../...)

Pour cette saison, la compétition salle tirée au sort est celle du club de Sotteville le week-end du 23&24 janvier 2010, la finale aura lieu à Préaux le 27 juin ou le 4 juillet 2010.

### POINT FINANCIER

Société Générale au 14/08 : 9 964,86 €

Caisse d'Epargne (compte courant) au 18/09 : 301,55 €

Caisse d'Epargne (Livret A) au 18/09 : 3 054,29 €

Chantal MAMICH nous informe de l'attribution de deux subventions :

Par le Département d'un montant de 3 065 € dans le cadre du plan d'équipement 2009.

Par le CNDS d'un montant de 6 500 € pour la même année.

### POINT SUR LA SAISON 2009/2010 & CALENDRIER

Afin d'éviter les problèmes sur les futurs calendriers des saisons à venir, le Président propose d'organiser deux réunions préparatoires par an pour les Présidents et les Arbitres du CD. La première réunion aura lieu à PAVILLY (Maison pour tous, F.MITTERAND) le samedi 05 décembre à partir de 15h00. Une convocation sera envoyée ultérieurement.

### QUESTIONS & INFORMATIONS DIVERSES

-Le Président se rendra au colloque de la Fédération à LILLE les 14 & 15 novembre 2009.

-Rappel fait par Christian VERROLLES de l'A.G du CD à PREAUX le samedi 13 février 2010 à partir de 15h30. Comme tous les ans ,un repas clôturera les débats, le prix fixé est de 25 € par personne.

-Une réunion labellisation des clubs présidée par C.MAMICH avec la participation de Gérard GUINGOUAIN Vice-président de la ligue est organisée à PAVILLY (Maison pour tous, F.MITTERAND) le jeudi 12 novembre 2009 à partir de 18h00.

-Proposition de créer une logistique transport pour le championnat de France salle. C.MAMICH et C.ROBILLARD sont chargés de prendre contact avec des voyagistes pour obtenir des devis.

**La prochaine réunion aura lieu le vendredi 11 décembre 2009 au CRJS de YERVILLE à partir de 19h00**

La séance est levée à 23h05

Le Président  
Robert BLOT

le secrétaire de séance  
Christian ROBILLARD



**ANNEXE 1**

**STAGES JEUNES PRE FILIERE**

détection pré filière jeunes	mercredi	07-octobre	2009	14/18 heures	2 cadres
pré filière jeunes	mercredi	21-octobre	2009	14/18 heures	1 cadre
pré filière jeunes	mercredi	18-novembre	2009	14/18 heures	1 cadre
pré filière jeunes	mercredi	02-décembre	2009	14/18 heures	1 cadre
pré filière jeunes	mercredi	16-décembre	2009	14/18 heures	1 cadre
pré filière jeunes	mercredi	13-janvier	2010	14/18 heures	1 cadre
pré filière jeunes	mercredi	03-février	2010	14/18 heures	1 cadre
pré filière jeunes	mercredi	17-mars	2010	14/18 heures	1 cadre
pré filière jeunes	mercredi	28-avril	2010	14/18 heures	1 cadre
pré filière jeunes	mercredi	19-mai	2010	14/18 heures	1 cadre
pré filière jeunes	mercredi	09-juin	2010	14/18 heures	1 cadre

**STAGES ADULTES**

stage adultes	dimanche	15-novembre	2009	9/17 heures	1 cadre
stage adultes	dimanche	29-novembre	2009	9/17 heures	1 cadre
stage adultes	dimanche	24-janvier	2010	9/17 heures	1 cadre
stage adultes	dimanche	25-avril	2010	9/17 heures	1 cadre



# Fédération Française de Tir à l'Arc - Ligue de Normandie

## Comité de Seine Maritime de Tir à l'Arc

### ANNEXE 2

#### PRESENTATION

- \*Compétition par équipes de clubs Seinomarin
- \*Participation possible de tous les clubs Seinomarin
- \*Découverte progressive de toutes les disciplines du tir à l'arc sur plusieurs années
- \*Participation à la finale de tous les clubs qui auront inscrit une équipe
- \*Résultat équitable pour tous
- \*Trois compétitions sont prévues pour la saison 2009/2010

#### REGLEMENT

- \*Une seule équipe par club
- \*Equipe composée de quatre archers dont un jeune obligatoire et un arc à poulies maximum, les archers composant l'équipe peuvent être différents à chaque compétition
- \*Inscription des clubs au plus tard avant la fin novembre de chaque saison auprès de la commission sportive
- \*Inscription des équipes 15 jours minimum avant les compétitions retenues
- \*Priorité d'inscription aux équipes pour les compétitions salle et fédéral
- \*Le règlement de chaque discipline sera celui de la fédération
- \*Chaque année une discipline pourra être ajoutée et une discipline extérieure supprimée
- \*Participation obligatoire aux trois compétitions
- \*La commission sportive du comité Seinomarin de tir à l'arc est chargée de la gestion des résultats

#### \*Pour la saison 2009/2010 cinq disciplines sont prévues à savoir

1. Une compétition salle (tirée au sort sur les compétitions inscrites au calendrier 2009/2010)
2. Un fédéral (tirée au sort sur les compétitions inscrites au calendrier 2009/2010)
3. Une finale comportant trois disciplines parcours se déroulant sur une journée et composée de :
  - Deux fois 6 cibles de tir en campagne
  - Deux fois 6 cibles de tir nature
  - Deux fois 6 cibles de tir 3D

Le tout sur distances inconnues et conforme au règlement de la fédération

Les pelotons devront comprendre au minimum 2 clubs différents dont un archer connaissant les disciplines parcours

Dans le cas d'impossibilité un marqueur licencié ou un arbitre connaissant ces trois disciplines accompagnera le peloton

\*Finale aux nombre de points totalisés selon le règlement de la FFTA

\*Total maximum toutes disciplines pour le challenge 2010

Salle	600 points
Fédéral	720 points
Campagne	216 points
Nature	420 points
3D	240 points
.....	
<b>TOTAL</b>	<b>2196 Points par archer soit 8784 points par équipe</b>

**Egalité pratiquement impossible, en cas d'égalité il sera appliqué le règlement de la FFTA par discipline**

#### RECOMPENSES

- A l'équipe première : 1 challenge + 160.00€
- A l'équipe second : 1 coupe + 140.00€
- A l'équipe troisième: 1 coupe + 120.00€
- De la 4<sup>ème</sup> à la 6<sup>ème</sup> équipe : 100.00€
- De la 7<sup>ème</sup> à la 10<sup>ème</sup> équipe : 80.00€